



TURCOT

**RAPPORT DE CONSULTATION AUPRÈS DES GROUPES
ET ORGANISMES DU MILIEU**

AMÉNAGEMENT DE LA BANDE VERTE

MARS 2018

*Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports*

Québec 

- Coalition verte
- Comités de bon voisinage Sud-Ouest et NDG-Westmount
- Conseil communautaire CDN/NDG
- Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Direction régionale de santé publique de Montréal
- Éco-Quartier Sud-Ouest
- GRAME
- Jardin collectif de l'Allée des Tanneries
- La Ballade de la rivière St-Pierre
- Les Amis de Meadowbrock
- Revitalisation Saint-Pierre
- Sauvons la falaise!
- SH Initiatives urbaines
- Sierra Club Coalition
- SOVERDI
- Vélo Québec
- Ville de Montréal et Arrondissement Le Sud-Ouest

3. RÉSUMÉ DES TABLES RONDES ET SUIVI

Tout au long de la séance de travail, les commentaires, observations et demandes exprimées par les participants ont été rigoureusement pris en note. Le Ministère, avec la collaboration de la Ville de Montréal, a ensuite procédé à l'analyse des différents éléments et de leur faisabilité, tout en s'assurant de respecter l'objectif premier de la bande verte : protéger la falaise Saint-Jacques en favorisant la biodiversité.

Voici les principaux éléments ayant été soulevés et le suivi réalisé :

Concept général

Commentaires / demandes	Suivi
Ajouter différents accès à la bande verte, notamment au centre (hauteur de Cavendish, boul. Décarie, rue Madison, parc Terry Fox),	Dans le cadre du projet Turcot, des accès seront aménagés aux deux extrémités de la bande verte, par les boul. Pullman et Sainte-

<p>par la mise en place d'escalier.</p>	<p>Anne-de-Bellevue.</p> <p>Un accès à mi-parcours sous forme d'escalier pourrait être aménagé pour maintenir l'intégrité du couvert végétal de la falaise. La faisabilité technique devrait être étudiée. Un tel aménagement, situé hors de l'emprise de la bande verte appartenant au Ministère, n'est toutefois pas prévu dans le cadre du projet par le Ministère.</p>
<p>Faire le lien entre la bande verte et les autres pistes cyclables en place.</p>	<p>La piste multifonctionnelle de la bande verte sera reliée à l'est à la piste multifonctionnelle du nouveau boul. Pullman et à l'ouest à celle prévue sur le boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue. Il s'agit de deux nouvelles pistes qui seront aménagées dans le cadre du projet Turcot.</p>
<p>Construire un stationnement afin de faciliter l'accès à la falaise.</p>	<p>Une analyse a été réalisée pour l'aménagement d'un débarcadère et quelques espaces de stationnement à l'extrémité ouest du site, près du boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue. Une option avec et sans stationnement sera proposée à la population lors de la seconde étape de la consultation.</p>
<p>Avoir une vision intégrée de la falaise Saint-Jacques et de l'écoterritoire. Privilégier la conservation de la falaise.</p>	<p>La bande verte permettra de consolider la zone de protection que constitue la falaise Saint-Jacques et de favoriser la biodiversité. Son aménagement doit respecter les objectifs du plan de mise en valeur de l'écoterritoire élaboré par la Ville de Montréal. Les interventions dans la falaise seront limitées. Les activités seront concentrées dans la bande verte, donc à l'extérieur du milieu naturel voué à la conservation.</p>
<p>Prévoir un rappel historique (autochtones, rivière Saint-Pierre Lac-à-la-Loutre, microclimat, village des Tanneries, usages agricoles au début de la colonisation, premier chemin de fer, etc.).</p>	<p>Des panneaux d'interprétation présents aux zones d'accès et à divers endroits le long du parcours pourraient permettre de rappeler l'histoire du site et du secteur.</p> <p>Le contenu de ces panneaux sera déterminé ultérieurement avec des experts. La</p>

	proposition sera donc analysée au moment opportun.
Mettre en place des jardins communautaires avec point d'eau pour l'arrosage.	La création de jardins communautaires ne cadre pas avec la vocation de conservation de la falaise. Toutefois d'autres espaces seront proposés à proximité du projet Turcot pour l'aménagement de jardins communautaires (Allée des Tanneries – au sud des rues Walnut et Desnoyers).
Prévoir de l'espace pour accueillir une passerelle nord/sud.	Le concept prévoira un espace pour accueillir des fondations ou appuis d'une telle passerelle.

Piste multifonctionnelle

Commentaires / demandes	Suivi
Séparer les piétons des cyclistes pour faire du sentier une piste de transit pour les vélos.	Après vérification par le mandataire, l'espace est trop restreint dans la portion ouest du site pour aménager un sentier piéton distinct d'une piste cyclable. Une telle option se ferait aussi au détriment des espaces dévolus aux plantations et aux aménagements fauniques. Une approche basée sur un partage du sentier multifonctionnel entre les différents usagers est privilégiée, comme cela est en usage dans certaines zones naturelles. Une signalisation appropriée sera mise en place.
Conserver la poussière de pierre comme matériel pour la piste multifonctionnelle.	Une piste en poussière de pierre est prévue à l'exception des zones d'accès est et ouest, qui pourraient être asphaltés étant donné la pente de la piste dans ces secteurs.
Avoir une pente douce pour favoriser la biodiversité.	De manière générale, les talus seront en pente douce.
Aménager une section de sentier au nord des milieux humides, sans toucher à la falaise Saint-Jacques.	Compte tenu de la vocation de la falaise qui en est une de conservation, la création de sentiers au nord des milieux humides n'a pas été retenue afin de ne pas encourager les utilisateurs à s'y promener.
Ne pas déneiger la piste afin de privilégier la raquette et le ski de fond durant l'hiver.	Les usages possibles seront définis par la Ville de Montréal en fonction de la programmation de l'espace.
Mettre en place de la signalisation pour	Une signalisation appropriée sera mise en

éviter les conflits entre les piétons et cyclistes.	place.
---	--------

Végétation/biodiversité

Commentaires / demandes	Suivi
Avoir des trouées dans la végétation pour permettre l'observation.	Le concept proposé prévoit déjà des percées visuelles sur le milieu environnant et les éléments emblématiques du paysage.
Utiliser des espèces indigènes.	Les plantes indigènes seront privilégiées. Le choix des végétaux sera fait lors de la conception détaillée.
Avoir une mixité des espèces.	Plusieurs espèces de végétaux seront plantées dans les différentes strates prévues : arbres, arbustes, graminées, plantes aquatiques. L'objectif est de diversifier le milieu et d'offrir une mosaïque d'habitats. Le choix des végétaux sera fait lors de la conception détaillée.
Planter des arbres de différents calibres.	Des arbres de différents calibres seront plantés.
Inclure davantage de zones boisées, tout en trouvant un équilibre avec les zones de prairies.	L'un des objectifs avec l'aménagement de la bande verte est de diversifier les habitats pour augmenter la biodiversité du milieu naturel (concept d'une mosaïque d'habitats). Un concept privilégiant une approche avec plus de zones boisées ne permettrait pas d'atteindre cet objectif.
Créer un tunnel de végétation agréable.	L'effet de tunnel sera perceptible plusieurs années après la plantation des végétaux. Il s'agit d'un objectif.
Créer un milieu naturel et non paysager.	Le concept proposé vise à donner un caractère naturel aux aménagements.
Ajouter des zones d'ombre aux zones d'accès est et ouest de la bande verte.	Une option plus boisée des zones d'accès est et ouest sera proposée afin d'ajouter des zones d'ombre. La population pourra ainsi indiquer sa préférence entre un concept plus dégagé ou ombragé lors de la seconde étape de consultation.
Prévoir des espèces mellifères.	Le concept prévoit des zones de prairies qui sont des zones avec des plantes herbacées de différentes natures permettant d'attirer les

	insectes et les oiseaux.
Planter des conifères pour le paysage hivernal.	Plusieurs espèces de végétaux seront plantées, dont des conifères, dans les différentes strates afin de diversifier le milieu : arbres, arbustes, graminées, plantes aquatiques. Le choix des végétaux sera fait lors de la conception détaillée.
Aménager pour contrer la maladie de Lyme.	Une bande de propreté (gazon) d'un mètre est prévue de part et d'autre du sentier multifonctionnel, ce qui vise à contrer cette maladie.
Utiliser des plantes comestibles, arbres fruitiers (pruniers sauvages), petits fruits, noix, etc.	Plusieurs espèces de végétaux seront plantées. Le choix des végétaux sera fait lors de la conception détaillée. L'un des objectifs est d'attirer les oiseaux.
Faire grimper des vignes sur les clôtures entre les voies ferroviaires et la bande verte.	Vérification en cours auprès de la compagnie ferroviaire CN.
Mettre davantage de végétation entre la piste multifonctionnelle et la voie ferroviaire.	Le concept proposé prévoit déjà des zones de végétation entre la piste multifonctionnelle et l'emprise ferroviaire au sud.
Permettre l'accès aux chiens.	Application des politiques municipales en la matière qui varient en fonction du statut du site (parc, espace vert, etc.).

Aménagements fauniques

Commentaires / demandes	Suivi
Prévoir des espaces pour les chauves-souris.	Des structures servant d'abris et de maternités pour les chauves-souris seront ajoutées au concept. Les experts du ministère de la Faune et des Parcs sont d'avis que la bande verte, qui deviendra en quelque sorte la lisière de la falaise, pourrait constituer un habitat favorable pour cette espèce.
Prévoir des aménagements pour les tortues.	Les spécialistes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la Ville de Montréal ne sont pas favorables à l'introduction d'espèces fauniques qui ne sont pas déjà présentes dans la bande verte ou qui ne peuvent s'y installer de façon autonome. Il y a très peu de chance que la tortue s'y installe d'elle-même puisqu'il n'y a pas de lien

	hydrique entre les milieux humides qui seront créés et le canal de Lachine où des tortues sont présentes.
Installer des nichoirs et des perchoirs.	L'aménagement de nichoirs et de perchoirs est déjà présent dans le concept. Le type et leur positionnement seront déterminés lors de la conception détaillée.

Milieux humides

Commentaires / demandes	Suivi
Connecter les milieux humides avec d'autres cours d'eau du secteur.	La topographie du site et la présence d'infrastructures souterraines (égout, aqueduc, etc.) rendent impossible la connexion avec d'autres milieux humides ou cours d'eau. Les milieux humides qui seront créés dans la bande verte seront alimentés en permanence par des eaux provenant de la nappe phréatique – pompées pour éviter qu'elles se retrouvent sur l'autoroute – ce qui permettra d'assurer la pérennité des milieux humides.
Connecter le ruisseau Meadowbrook.	La Ville de Montréal a étudié la possibilité de faire cette connexion, mais la topographie du site et la présence d'infrastructures souterraines (égout, aqueduc, etc.) rendent impossible la connexion avec d'autres milieux humides ou cours d'eau.
Intégrer des poissons afin de maintenir l'équilibre des plans d'eau.	Les spécialistes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la Ville de Montréal ne sont pas favorables à l'introduction d'espèces fauniques qui ne sont pas déjà présentes dans la bande verte ou qui ne peuvent s'y installer de façon autonome.
Intercepter les eaux de ruissellement.	Le concept proposé prévoit que les eaux de ruissellement du site et de la falaise seront captées et chemineront dans les fossés, chenal, bassin et milieux humides.
Avoir un tracé plus sinueux.	Il est difficile de faire un tracé plus sinueux compte tenu de l'espace restreint et des rayons de courbes à respecter pour assurer la sécurité des cyclistes circulant sur le sentier multifonctionnel.

Ajouter une petite chute dans le milieu humide.	L'ajout de petites cascades sur le chenal sera analysé en avant-projet définitif.
---	---

Mobilier urbain

Commentaires / demandes	Suivi
Ajouter des abreuvoirs.	Des abreuvoirs seront installés aux zones d'accès est et ouest. À noter qu'il n'y a pas de réseau d'aqueduc présent dans la bande verte pour amener l'eau jusqu'au centre.
Ajouter des bâtiments de service (toilettes) ainsi que des poubelles aux extrémités et au centre.	Il n'est pas d'usage de mettre en place des bâtiments de service dans ce type d'espace. Un espace pour installer des toilettes temporaires durant la saison estivale est proposé à la zone d'accès ouest. Des poubelles et bacs à recyclage seront présents sur l'ensemble du parcours.
Privilégier un mobilier sous forme de roches plutôt que des bancs traditionnels pour préserver le caractère naturel de l'espace.	Le mobilier sera déterminé lors de l'avant-projet définitif. La demande d'avoir un mobilier bien intégré au milieu a été prise en note.
Prévoir des tables de pique-niques au centre.	Des espaces avec des tables de pique-niques seront proposés.
Mettre des stations de réparation de vélos au centre et aux extrémités.	Des stations sont prévues aux deux zones d'accès.
Prévoir des supports à vélo dans la bande verte.	Le concept proposé prévoit des supports à vélo aux zones d'accès est et ouest, ainsi qu'au centre.
Ajouter des stations Bixi à proximité de la bande verte.	L'ajout de stations Bixi serait possible aux zones d'accès est et ouest. Cela sera déterminé par la Ville de Montréal lors de la période d'exploitation en fonction des besoins et de la demande.

Sécurité

Commentaires / demandes	Suivi
Différentes propositions concernant l'éclairage : <ul style="list-style-type: none"> Se conformer aux heures d'ouverture des parcs avec éclairage. Ajouter de l'éclairage solaire, sans 	Un éclairage des zones d'accès est et ouest sera prévu compte tenu de la vocation du site (espace de conservation et impact potentiel de l'éclairage sur la faune). De manière générale, les zones naturelles sont ouvertes du lever au

<p>nuire à la faune.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éclairage seulement aux extrémités de la bande verte. • Éclairage vers le sol. • Éclairage en tout temps. 	<p>coucher du soleil. La Ville déterminera les heures d'ouverture en fonction des politiques municipales.</p>
<p>Installer des caméras de sécurité.</p>	<p>La Ville de Montréal a déjà étudié la possibilité d'ajouter des caméras dans les parcs et espaces verts et l'analyse a montré que cela créait un faux sentiment de sécurité.</p>
<p>Installer des barrières afin d'empêcher les véhicules de circuler dans la bande verte.</p>	<p>Des bollards (ou autre système) seront installés aux entrées est et ouest de la piste multifonctionnelle afin d'empêcher l'accès à des véhicules non autorisés.</p>
<p>Prévoir des aménagements à l'intersection du boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue et de la rue Brock Sud afin d'assurer une traversée sécuritaire des piétons et cyclistes.</p>	<p>Un feu de circulation avec un temps de passage pour les piétons et les cyclistes est prévu sur le boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue à l'intersection de la rue Brock et à la zone d'accès ouest de la bande verte.</p>

4. PROCHAINES ÉTAPES

1. Ajustement du concept préliminaire en fonction des commentaires émis par les représentants des groupes et organismes présents lors de la consultation du 18 octobre 2017.
2. Consultation de la population sur le concept bonifiée lors d'une portes ouvertes et d'un questionnaire en ligne.
3. Finalisation du concept et réalisation des plans et devis (concept détaillé).
4. Appel d'offres.
5. Début des travaux d'aménagement : 2019 / 2020



Direction générale du projet Turcot
Téléphone : 514 873-1372
www.turcot.transports.gouv.qc.ca